



SOPHROLOGIE HARMONIE

La sophrologie répond à des besoins divers, à travers ses méthodes, laissez vous guider vers une vie plus sereine, à renouer avec le bien-être physique et mental.

[Accueil](#)
[Sophrologie](#)
[Activités](#)
[Relaxations/visualisations](#)
[Reiki](#)
[Liens](#)
[Contact](#)
[Plaquette/tarif](#)

Affichage des messages dont le libellé est **Les Mutuelles et la Sophrologie..** Afficher tous les messages

==> formulai

Les Mutuelles et la Sophrologie.

les mutuelles entreprises

Appelées aussi mutuelles de groupe, ce sont des complémentaires maladie souscrites par les sociétés et qui sont attribuées d'office aux salariés. Ce sont souvent les meilleures couvertures du marché et dans la majorité des cas, elles proposent une couverture médecines douces couvrant les séances de sophrologie. Renseignez-vous auprès de votre mutuelle d'entreprise pour savoir si vous êtes couvert et à quel niveau de prise en charge.



Les mutuelles pour particuliers

Actuellement, de plus en plus de mutuelles ou d'assurances proposent une option pour les médecines douces ou alternatives. Elles ont conscience que ces thérapies leur permettent une économie certaine sur la consommation de médicaments.

A ce jour, veuillez trouver, ci-dessous, quelques mutuelles sélectionnées proposant une prise en charge de la sophrologie mise à jour le 26 mai 2012

ALPTIS

Remboursement : Pack Bien-être
25€ la séance pour 5 séances/an/assuré
0.810.04.40.00
www.alptis.org

AXISALIANS-MEDINAT

Remboursement : Si le praticien est assuré en
Responsabilité civile chez Medinat (se renseigner).
01.60.42.72.73 ou 06.33.38.74.04
www.aliens.fr

CAP assurances

Remboursement : de 25 € jusqu'à 5
séances/an/assuré.
0.820.20.02.55 ou 06.22.77.07.65
www.cap-assurances.net

CEGEMA mutuelle

Remboursement : de nombreuses formules
proposent un remboursement sur la base de
30€/séance.

04.92.02.08.50
www.cegema.com

MPCL Mutuelle des fonctionnaires territoriaux

Remboursement : forfait médecine auxiliaire de 100 à 160€/an/assuré.
04.77.49.60.89
www.mpcl.fr

MYRIADE

Remboursement : à partir de 20€/séance jusqu'à 30€/séance à hauteur de 3 séances/an/assuré.
0.810.120.130
www.myriade.fr

TRANQUILITE SANTE

Remboursement : « option prévention » 40€/séance jusqu'à 4 séances/an/assuré.
0.805.110.110
www.tranquillitesante.fr

ASSUREMA

Remboursement : à partir de 15 €/séance jusqu'à 210 €/an/assuré.
Option complémentaire : 3 modules amenant le remboursement de 20 à 40 €/séance jusqu'à 6 séances/an/assuré.
0.805.85.85.82
www.assurema.fr

BAHEMA

Remboursement : de 30 à 40€ selon le niveau choisi jusqu'à 3 séances/an/assuré.
05.35.540.558
www.bahema.fr

CCMO mutuelle

Remboursement : Option médecine douce, 10 séances/an/assuré jusqu'à 35€/séance.
03.44.06.90.00
www.ccmo.fr

MFIF

Remboursement : Pack Bien-être Bio II 40€/séance jusqu'à 6 séances/an.
01.43.80.06.22
www.mfif.fr

MUTUELLE FAMILIALE

Remboursement : de 50 à 150€/an/assuré selon le forfait choisi.

0.810.15.15.05

www.mutuelle-familiale.fr

RADIANCE

Remboursement : de 15 à 40€/séance jusqu'à 3 séances/an/assuré.

03.20.63.85.32

www.radiance.fr

Bien sur, cette liste n'est pas exhaustive mais vous permet d'effectuer un bon comparatif entre-elles. Il vous suffit de les contacter ou faire une recherche sur internet avec leur nom ou leur sigle pour trouver le site internet de celles-ci et les détails de prise en charge des séances.

Recommander ce contenu sur Google

[Accueil](#)

[Messages plus anciens](#)

Mr Chaubet Daniel : 06 74 58 42 01. Fourni par Blogger.